



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : Troisième concours du CAPES / CAFEP CAPES

Section : Langues vivantes étrangères

Option : Anglais

Session 2021

Rapport de jury présenté par : Madame **Marena TURIN-BARTIER** - Présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	2
Rappel du cadre des épreuves	4
Statistiques de la session	6
Epreuve écrite	7
Thème	7
Version	10
Exercice de réflexion linguistique	11
Epreuve orale d'entretien à partir d'un dossier (EED)	14
Remarques portant sur la première sous-partie de l'épreuve	15
Remarques portant sur la seconde sous-partie de l'épreuve	16
Annexe	19
Sujet 1	
Sujet 2	
Présentation et conseils pour la préparation de l'oral 1 (épreuve de leçon) Capes 3V 2022	

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Si la session 2020 du troisième concours du capes d'anglais avait été fortement perturbée par la crise sanitaire qui a touché le territoire et l'organisation des concours, la session 2021 de ces deux concours a finalement pu se dérouler sans encombre majeur, l'épreuve d'admissibilité et celle d'admission ayant eu lieu selon le calendrier traditionnellement prévu pour les concours externes.

Des chiffres liés au nombre d'inscrits peuvent attirer l'attention. En effet, si le nombre d'inscrits a quelque peu diminué pour le Cafep, passant de 181 en 2020 à 164 pour 2021, soit une baisse de près de 9 % pour un nombre de postes identique, le nombre d'inscrits au concours du Capes a sensiblement augmenté. En effet, alors que le nombre de postes a diminué, passant de 95 en 2020 à 90 en 2021, le nombre d'inscrits est passé de 565 à 618, soit une augmentation de 9,5 %. Si le constat de ce regain d'intérêt engendre une certaine satisfaction, celle-ci n'en est pas moins grandement tempérée par le différentiel qui existe entre le nombre de candidats inscrits et le nombre de candidats ayant effectivement composé, cet écart s'étant encore accentué par rapport à la session précédente. La persistance de la situation sanitaire et des incertitudes qui y sont liées peuvent peut-être en partie l'expliquer mais nous ne saurions que trop conseiller aux candidats inscrits de se présenter effectivement à l'épreuve écrite et de s'engager dans une démarche complète dans le cadre de leur préparation et de leur participation à la session. Le même constat peut s'appliquer également au Cafep.

La barre d'admission est, pour les deux concours, en hausse par rapport à celle de l'année précédente. Il convient évidemment de s'en réjouir, même si les éléments de comparaison ne se placent pas dans une situation totalement identique, la barre d'admissibilité ayant valu barre d'admission pour la session 2020.

Quoi qu'il en soit, le jury félicite les lauréats et leur souhaite de nombreuses satisfactions dans leur travail avec les apprentis anglicistes qui leur seront confiés. Il encourage vivement les candidats malheureux à se présenter de nouveau l'an prochain en tirant le meilleur pour eux du présent rapport ainsi que de celui du CAPES externe. Le jury leur souhaite pleine réussite l'an prochain.

Il tient à rappeler que les modalités du troisième concours vont, comme pour les autres concours externes, être grandement modifiées. Le jury invite donc les futurs candidats à consulter, d'une part, les textes officiels qui définissent les nouvelles épreuves et, d'autre part, à prendre connaissance des six sujets zéro de l'épreuve écrite disciplinaire qui ont été publiés dans le but d'aider les candidats à anticiper ces changements et à se préparer au mieux au format de la nouvelle épreuve.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157708/epreuves-troisieme-capes-externe-cafep-capes-section-langues-vivantes-etranangeres.html>

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>

Par ailleurs, en plus des sujets zéro proposés sur le site mentionné ci-dessous, et dans le but d'aider les candidates et les candidats au mieux, ce rapport comporte en annexe une fiche de présentation et de conseil de l'oral 1 (épreuve de leçon) réalisée par le Directoire du capes externe d'anglais. L'épreuve 1 d'oral du troisième est en effet identique à celle du capes externe. Les indications, très précises, qui y figurent constitueront sans conteste une aide précieuse en vue de la préparation de cette nouvelle épreuve d'oral.

Nous formons le vœu que les conseils figurant dans le présent rapport permettront à de nombreux candidats futurs, non seulement de s'assurer de leur succès, mais aussi de mesurer que ce succès n'est que la première étape dans la construction d'un parcours professionnel et intellectuel qui ne s'interrompt pas et qui doit s'inscrire dans le cadre d'une formation tout au long de la vie. Il va sans dire que les qualités globalement attendues des candidats, en termes de connaissances et de compétences, seront les mêmes dans le cadre de la session 2022 et des suivantes.

En effet, le format de l'épreuve est certes modifié mais il n'en demeure pas moins que le futur concours aura toujours pour mission d'évaluer les connaissances et compétences spécifiques attendues d'un professeur d'anglais, et ce dans les différentes facettes de ce métier.

Le directoire tient à exprimer ses remerciements à ceux qui ont pris leur part dans l'organisation des corrections de l'épreuve du concours, et tout particulièrement à mesdames Anne Mayer et Christine Lenfant, respectivement vice-présidente et secrétaire générale, qui ont su mettre leur expertise, leur intelligence des situations et leurs qualités humaines au service des protocoles de correction à distance ainsi que dans la mise en œuvre de la session d'admission.

Un mot de reconnaissance enfin à tous les membres du jury qui, ont assuré la double correction des copies dans un délai relativement court, et qui ont assuré des interrogations orales de qualité malgré les contraintes inhérentes aux mesures sanitaires en vigueur. La palette des notations possibles a été bien utilisée, permettant ainsi de départager les candidats et de valoriser tout particulièrement ceux qui ont effectué de très bonnes prestations. La même reconnaissance s'adresse aux membres du jury qui ont participé à l'élaboration de ce rapport.

Qu'ils soient ici tous chaleureusement remerciés de leurs efforts et félicités pour leur engagement au service de l'enseignement de l'anglais.

Le jury et le directoire tiennent par ailleurs à remercier très sincèrement madame la Proviseure du lycée Pothier d'Orléans de l'accueil particulièrement chaleureux réservé au jury et aux candidats, ainsi que du professionnalisme et de la disponibilité de son équipe, qui ont ainsi pleinement contribué à la réussite de la session d'admission malgré les contraintes inhérentes au contexte sanitaire particulier.

Enfin, le directoire tient à remercier les différents responsables et gestionnaires de la DGRH D3 pour leur expertise et leur soutien.

Marena TURIN-BARTIER, Présidente

RAPPEL DU CADRE DES EPREUVES

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A. — Épreuve d'admissibilité.

Traduction (thème et/ou version, au choix du jury).

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

B. — Épreuve d'admission : épreuve d'entretien à partir d'un dossier.

L'épreuve orale d'admission comporte un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

L'épreuve porte :

— d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège ;

— d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon

réfléchi le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (trente minutes maximum pour chaque partie).

Troisième concours : l'épreuve d'admission doit, en outre, permettre au candidat de démontrer qu'il a réfléchi à l'apport que son expérience professionnelle constitue pour l'exercice de son futur métier et dans ses relations avec l'institution scolaire, en intégrant et en valorisant les acquis de son expérience et de ses connaissances professionnelles dans ses réponses aux questions du jury.

Extraits de l'arrêté du 19 avril 2013, modifié par l'arrêté du 13 mai 2015, fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré (MENH1310120A)¹.

1 Voir textes officiels sur Legifrance :

<http://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2013/4/19/MENH1310120A/jo/texte;>

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030673398>

STATISTIQUES DE LA SESSION 2021

		CAPES	CAFEP
ECRIT	Nombre de candidats inscrits	618	164
	Nombre de postes offerts	95	8
	Nombre de candidats ayant composé	297	86
	Moyenne des copies	8.33	7.95
	Barre d'admissibilité	7.58	10.38
	Meilleure note à l'écrit	15.71	14.26
ORAL	Nombre de candidats admissibles	178	15
	Moyenne d'oral	10.59	12.19
	Meilleure note à l'oral	19.80	18.50
ADMISSION	Barre d'admission	9.53	12.20
	Barre d'admission – liste complémentaire	/	/
	Nombre de candidats admis	95	8
	Moyenne générale des candidats non éliminés - écrit + oral	10.44	11.97

Rappel de la session 2020

		CAPES	CAFEP
ECRIT	Nombre de candidats inscrits	565	181
	Nombre de postes offerts	90	8
	Nombre de candidats ayant composé	299	78
	Moyenne des copies	7,38	8,41
ADMISSION	Barre d'admission	8,74	11,28
	Meilleure note à l'écrit	15,97	14,15
	Barre d'admission – liste complémentaire	/	/
	Nombre de candidats admis	90	12

RAPPORT CONCERNANT LES EPREUVES DE LA SESSION 2021

EPREUVE ECRITE

TRADUCTION

A la fois en thème et en version, il faut dès à présent rappeler que certains points pénalisent grandement la copie d'un candidat puisqu'ils peuvent conduire à invalider un segment entier. Le jury tient donc à attirer l'attention sur quelques erreurs d'ordre général, facilement évitables à la fois en thème et en version : sont donc à proscrire les omissions (de mots ou de segments entiers), les solutions multiples, l'illisibilité (le doute est toujours défavorable à la copie). Une relecture soignée doit absolument avoir lieu en fin d'épreuve afin d'éviter toute erreur d'inattention.

THEME

L'extrait proposé en thème cette année était tiré du roman de Julia Deck, *Propriété Privée*. Ce passage révèle une satire sociale et décrit particulièrement la désillusion d'un couple qui, après avoir choisi de déménager dans un écoquartier, pensait y trouver apaisement et épanouissement. À la place, la rencontre de leurs nouveaux voisins fait figure d'augures plus sombres.

Les difficultés rencontrées par les candidats semblent avoir été d'ordre à la fois lexical et grammatical. Toutefois, le jury tient à rappeler que le lexique requis appartenait, à l'exception de quelques verbes d'action plus précis, à la langue courante (*pantoufles, camion, balcon, la vaisselle, les placards, etc.*) et que les difficultés grammaticales devaient normalement amener le candidat à réfléchir à l'emploi des temps. Pourtant, de nombreux candidats ont utilisé le *present perfect* pour traduire un passé tout à fait identifié et borné (marque du prétérit). Nous pouvons déplorer que des erreurs élémentaires aient été aussi répandues, sans pour autant oublier de souligner et de féliciter les solutions cohérentes et les traductions élégantes d'expressions métaphoriques comme « a key fumbled the lock of our door » pour traduire « une clé a fouillé notre serrure » ou encore « thirty years of living together all boiled down to a few thousand books » pour « trente ans de vie commune résumés en quelques milliers de livres ».

La réussite de l'épreuve tient à la maîtrise, sinon parfaite, du moins très solide de la grammaire et du vocabulaire courant de la langue anglaise. Pour se préparer au mieux avant le jour de l'épreuve, les candidats doivent reprendre des points clés qui font figure de conditions *sine qua non* pour l'obtention d'une note recevable. On peut noter, à titre non exhaustif concernant la grammaire : la maîtrise des temps et des aspects, le génitif, la détermination nominale, les noms dénombrables et indénombrables, la place des constituants au sein d'une proposition, notamment les adverbes et les adjectifs. Concernant le lexique : le vocabulaire de la vie quotidienne et des sentiments (la joie, la douleur, la peine, etc.), les verbes de mouvement et les *phrasal verbs*, ainsi que les mots et adjectifs dénotant les sons et la lumière.

Voici à présent les erreurs les plus fréquentes classées selon leur degré de gravité. Plus le sens est gommé, plus l'erreur pénalise un segment et l'ensemble de la copie :

Les erreurs d'usage :

Ponctuation : les occurrences sont souvent dues à un oubli de relecture (l'absence de majuscule en début de phrase par exemple), mais peuvent aussi provenir de réagencements trop importants. Le choix de l'auteur doit être respecté et si la ponctuation anglaise ne correspond pas toujours à la ponctuation française, un point séparant deux propositions indépendantes ne peut pas être changé en virgule. Plus grave, enfin : l'oubli de la majuscule à « *november » qui relève presque d'une erreur de grammaire. Pour rappel, les jours et les mois prennent toujours une majuscule en anglais.

Orthographe : le jury déplore qu'il y ait eu autant de problèmes sur des mots courants et connus de tous. On a pu trouver « *moove » pour « move » ; « *peaces » pour « pieces » ou encore « *kee » pour « key ».

Maladresses provenant de légères sur ou sous-traductions : les occurrences se sont principalement concentrées sur certains segments plus métaphoriques, conduisant certains candidats à trop s'éloigner du texte source. Il faut préciser toutefois que cette solution, de même que celle qui consiste à opter pour des hyperonymes (termes généraux traduisant des termes spécifiques comme *house* pour *manoir*), est moins pénalisante que l'invention pure et simple de mots inconnus ou les calques syntaxiques qui gommant le sens.

Les erreurs portant sur le sens :

Calques lexicaux menant à une modification du sens : de nombreuses expressions, parfois idiomatiques, ont fait l'objet de calques grossiers qui ne peuvent pas aboutir à des solutions recevables. Par exemple, « *the rests of... » pour « les chutes de... », « *the twinhouse » pour « la maison mitoyenne » ; « *roar » ou « *meowed » pour ronronner. « Mettre les points sur les i » a très souvent été traduit mot à mot, sans tenir compte du sens comme « *to put the points on the i » ou « *to dot my i's »

Contresens : ce sont souvent les lacunes lexicales qui ont conduit certains candidats à chercher des solutions originales, mais qui modifient tout à fait le sens. « reniflant » a été traduit alternativement par « *sobbing », « *coughing », « *sneering », « *snoring », voire dans une copie par « *snowing ». Plusieurs autres confusions ont abouti à des solutions étonnantes comme « *to tide the crockery » pour « ranger la vaisselle ».

Les erreurs fortement pénalisantes (grammaticales et lexicales) :

Cette dernière catégorie doit absolument alerter le candidat. Le jury s'est en effet inquiété d'avoir lu autant de copies, manifestant par ailleurs des qualités et des choix de traduction intelligents, qui pouvaient présenter de nombreuses erreurs de grammaire élémentaire, dont la maîtrise doit évidemment être irréprochable et acquise depuis longtemps par les futurs enseignants.

Noms dénombrables ou indénombrables : « *furnitures », « *stuffs » ne sont pas grammaticaux.

Génitif : cet aspect a particulièrement posé problème cette année et a révélé des lacunes quant à son emploi. On a pu lire « *a two people's life together », « *the truck's engine », « *our (bed)room's window », « *kitchen's cupboards », « *the door's keyhole », « *thought's circulation », ou encore « *home's shoes ». La plupart de ces erreurs relèvent d'une méconnaissance du sens même souligné par le génitif, à savoir la possession. C'est pourquoi il s'emploie difficilement avec des inanimés (surtout lorsqu'ils ne sont pas clairement identifiés) ; que voudrait bien dire que la maison possède des chaussures ou que la pensée possède une circulation ? Les candidats doivent revoir les structures internominales (N1 of N2, N2'sN1, N2-N1 ou noms composés) qui se retrouvent dans toutes les traductions susceptibles d'être retenues pour le concours.

Non maîtrise des aspects temporels : cette année encore, nous avons pu trouver de nombreuses traductions du passé par le *present perfect* voire parfois par le *pluperfect*. L'arrivée des nouveaux voisins est bornée et achevée, on ne peut donc pas écrire « *they have arrived a week after us/we did ». De même, pourquoi traduire « *the engine had been shut down » alors qu'aucune antériorité n'est mentionnée dans le texte français ? Enfin, on ne peut faire fi de la concordance entre les propositions. « *It was two years since we have made a choice » est tout à fait agrammatical.

Barbarismes lexicaux : le jury s'est étonné de découvrir autant de mots inventés, qui ne relèvent manifestement pas d'une inattention, mais d'une volonté téméraire de la part de certains candidats de vouloir tenter le tout pour le tout. Les mots « pantoufles », « rambarde », ainsi que « carton », ont pu être traduits par « *pantoufles », « *rambard » et « *carton » voire « *cartoons ».

Agrammaticalités de tous genres. Dans cette catégorie, le jury a pu constater :

- Une confusion sur la nature des mots comme « *I went back into the warm » alors que *warm* est un adjectif et non un nom commun ;
- Une méconnaissance parfois surprenante des verbes irréguliers : « *runned » pour « ran », « *putted » pour « put », « *stang » pour « stung », « *sticked » pour « stuck », « *shutted » pour « shut », ou encore « *falled » pour « fell » ;
- Des problèmes de conjugaison élémentaire comme « *we was » ;
- La construction agrammaticale de verbes simples comme *to finish* qui n'est pas suivie de la particule verbale « to », mais d'un verbe au gérondif (ou *ing*).
- L'agrammaticalité syntaxique avec notamment des problèmes concernant les propositions négatives. Il est particulièrement dommageable de lire « *I tried to do not make some noise » dans la copie d'un candidat se présentant au CAPES d'anglais.

En conclusion, le jury tient à rappeler que le thème avantage les bonnes copies d'anglicistes qui obtiennent des notes très honorables. En effet, en veillant à enrichir son vocabulaire et à écrire dans un anglais, si ce n'est toujours idiomatique, du moins toujours correct, le candidat met toutes les chances de son côté. A ce titre, un entraînement régulier à l'exercice de thème et de version constitue véritablement un passage obligé dans le cadre de la préparation au concours. Le jury invite enfin chacun des candidats à consulter le rapport du jury du CAPES externe qui comporte un corrigé détaillé du passage et propose en outre d'autres conseils et préconisations.

Rédigé par Johan MICHEL pour l'ensemble des membres du jury

VERSION

L'épreuve de version du concours a pour objet d'évaluer l'habileté des candidats à s'exprimer à l'écrit dans le français soigné d'un texte de littérature contemporaine. Il est donc vivement conseillé à tous les candidats de se familiariser avec ce registre par une lecture régulière de romans en français. Par ailleurs, une grammaire française demeure un viatique indispensable à la préparation du concours dans sa globalité.

Cette épreuve doit en outre pouvoir renseigner le jury quant aux compétences de compréhension des candidats face à un extrait d'œuvre littéraire présenté hors contexte. Comme tout exercice de ce type, il ne peut être réalisé sans avoir procédé au préalable à une analyse méthodique des différentes strates de situations (spatio-temporelle, chronologique, d'énonciation...). Cette étape liminaire est comparable à l'étude académique d'un texte littéraire, et doit faire partie intégrante de la méthodologie de traitement du sujet de chaque candidat.

Le texte proposé cette année, extrait du *Lemprière's Dictionary*, de Lawrence Norfolk (1992) présentait ceci de particulier qu'il se déroulait dans le Londres de l'époque moderne (XVI^{ème} siècle), comme l'indiquait la présence dans le logement du protagoniste d'une cuvette d'eau (« a basin of water »), puis la référence explicite à la Compagnie britannique des Indes orientales (« The East India Company »). Ces deux éléments n'ont souvent pas été mis en relation, ni même seulement identifiés et reconnus, conduisant à des contresens qui ont révélé la méconnaissance de ces deux réalités chez de nombreux candidats.

Le jury rappelle donc que même si le concours ne s'appuie pas sur un programme spécifique pour l'épreuve écrite, une bonne connaissance de la culture du monde anglophone est attendue de la part des candidats, aussi bien dans sa dimension historique que dans son lexique prosaïque, afin d'éviter des anachronismes (*lavabo pour « basin of water ») ou des barbarismes (*la société East India, *la East Indian Companie, *la compagnie des Indes du Sud). Il est à ce titre recommandé aux candidats de ménager un temps de relecture attentive et alternative de leur production et du sujet. Cela permettra de prévenir des omissions, parfois étendues, et de maladroites d'expression pouvant entraver la compréhension ou dénaturer le sens d'origine. Par ailleurs, les propositions de traduction multiples pour un même élément sont à proscrire, de même que les citations du texte source entre parenthèses ou les notes de bas de page.

Plus généralement, le manque de repérage a également conduit certains candidats à des erreurs de registre dans le reste de l'extrait (*se baladaient, *son ancienne boite [sic], *loupé, *re(-)remplie), et à une incohérence chronologique dans l'utilisation des différents temps. La structure grammaticale du texte (un paragraphe au *past perfect* enchâssé entre deux paragraphes au prétérit) s'articulait autour d'une analepse –*flashback* littéraire– de la part du narrateur afin d'explicitier les causes de l'état d'esprit du personnage. Cette organisation n'a pas été redéployée dans les travaux de nombreux candidats, soit par méconnaissance des temps du passé en français, dans leurs valeurs et leurs conditions d'emploi (conditionnels *ils resteraient et *ils disparaîtraient utilisés dans un contexte d'habitude au passé), soit par méconnaissance de l'orthographe des verbes dans leurs différentes formes (*il cru, *il eût, *il aurait laisser, *vidée et rempli), soit encore par méconnaissance des règles de formation des groupes verbaux et structures syntaxiques. De nombreuses copies ont de fait mis en évidence une maîtrise lacunaire des règles d'accord des verbes avec leurs sujets (*il les cherchaient), des adjectifs avec leurs antécédents (*une carafe d'eau vidé et rempli), ou entre auxiliaires et participes passés (*combien de détails avait-il pu manqué, *ils avaient été).

Outre les contresens et approximations lexicales, le jury encourage les candidats à la plus grande vigilance en matière d'orthographe, notamment d'un lexique courant (*lapse, *jougue, *scandal, *ces détails, *l'aire, *la foulle, *familiaire, *famillière, *randôme). A ce titre, le jury se permet de mettre en garde les candidats allophones quant à l'usage des genres des noms communs, pour leur détermination (*le cour) et leurs accords (*l'aire était froide, *des visages familières, *le temps normale). A tous les candidats, il est rappelé

qu'une écriture soignée est nécessaire à une relecture et correction optimales, et indispensable dans le métier d'enseignant.

Cela dit, le jury a pu avoir le plaisir de lire des copies claires dans leur expression et fidèles au sens d'origine dans ses détails, dont les auteurs ont su montrer leur aisance dans les deux langues en jeu par la précision de leur vocabulaire (une bonne traduction de « fancied », « dismissed », « conformed to », « vantage points »), ainsi que par l'élégance de leur expression française (*quelque vingt années* pour « twenty-odd years », *ce faisant* pour « as he did so », *sans raison apparente* pour « to little obvious purpose »).

Le jury a au demeurant été sensible à la restitution des subtilités inhérentes à la grammaire anglaise, telles que l'explicitation pertinente de structures traduisant la progressivité (*des visages lui étaient peu à peu devenus familiers* pour « faces had grown familiar »), la compréhension des nuances de sens des auxiliaires modaux (utilisation d'un imparfait à valeur itérative pour « they would station themselves »), ou encore le recours à un déterminant démonstratif dans sa valeur anaphorique (*ces hommes* pour « the very men »).

L'épreuve de version est donc un exercice riche et complexe, mettant en lien des compétences de compréhension et d'expression trans-langagières, et faisant appel à un éventail de qualités littéraires et linguistiques. Sa réussite implique une rigueur de la part des candidats qui est en jeu à toutes les étapes de l'exercice, et à tous les niveaux du produit final. Les candidats ayant su faire preuve de cette discipline ont de fait démontré une sensibilité et une flexibilité qui leur seront bénéfiques dans leur carrière d'enseignant. Le jury invite enfin chacun des candidats à consulter le rapport du jury du CAPES externe qui comporte un corrigé détaillé du passage et propose en outre d'autres conseils et préconisations.

Rédigé par Pablo MIRAT pour l'ensemble des membres du jury

EXERCICE DE REFLEXION SUR LA LANGUE

Exercice 1 : *he would have dismissed it (l. 3-4) / They would station themselves (l. 10)*

Exercice 2 : *there was no-one to be seen (l. 3) / a basin of water emptied and refilled to a different level (l. 12)*

Remarques générales

Ce rapport ne se veut pas un corrigé exhaustif du sujet 2021. Pour un corrigé plus détaillé des segments à analyser, le jury renvoie les candidats au rapport du CAPES/CAFEP externe.

Tout d'abord, le jury a eu le plaisir de constater que des candidats, bien préparés à l'épreuve, ont pu suivre une méthode rigoureuse, servie par une présentation claire et des connaissances solides en linguistique anglaise. Cependant, cet exercice a parfois été délaissé au profit des deux exercices de traduction, alors qu'il représente une part non négligeable de la note de l'épreuve entière. Il a souvent fait l'objet d'un développement trop rapide et peu abouti, et plus rarement, d'impasses complètes.

Il apparaît essentiel au jury de rappeler aux futurs candidats l'importance de cette épreuve, car même si celle-ci disparaîtra lors de la prochaine session, la méthodologie peut fournir des éclaircissements pour

d'autres exercices ou épreuves d'admission - notamment, justifier une exploitation pédagogique. En effet, il convient que chacun, potentiellement futur enseignant, maîtrise d'une part les fondements de la langue enseignée et soit d'autre part en mesure de les expliquer clairement, simplement, mais précisément à ses futurs élèves.

La dimension pédagogique est en effet essentielle. Être capable d'expliquer clairement et dans un français adapté ce qui sous-tend tel ou tel choix grammatical est la clé de voûte de l'enseignement d'une langue vivante et de la maîtrise des outils langagiers.

D'un point de vue méthodologique et de façon générale, il nous semble opportun de rappeler aux candidats de bien prendre connaissance des consignes de l'exercice et de veiller à prendre en compte ce qui est souligné afin d'éviter toute erreur d'analyse. Ainsi, à titre d'exemple, certaines descriptions se sont contentées de repérer *would*. D'autres copies ont été hors-sujet parce que les candidats ont analysé *to be seen* au lieu de *be seen*. Le jury a été surpris de constater, à plusieurs reprises, l'absence de problématisation, de manipulations ou de commentaires clarifiant un sens implicite. De nombreux candidats n'ont pas pris en compte le contexte et des traductions ont été proposées en guise de conclusion, sans pour autant que celles-ci ne proposent de justifications judicieuses qui auraient ponctué une démarche analytique aboutie.

On recommandera également aux futurs candidats une extrême attention sur la qualité de la langue de rédaction. Les erreurs de grammaire et d'orthographe donnent une très mauvaise impression. De la même manière, il convient de mieux maîtriser les termes linguistiques (*émistérique, *épistérique) et de les utiliser à bon escient. Les valeurs de base sont à connaître pour mieux évaluer les effets de sens en contexte. Or, de nombreuses copies ont montré une accumulation de remarques éparses, confuses et très approximatives.

Le jury a apprécié la lecture des copies qui présentaient une analyse claire et structurée, dans des paragraphes articulés, voire au moyen de schémas descriptifs. Sans avoir nécessairement recours à une langue jargonante, certains candidats ont ainsi su faire montre d'une réelle réflexion et de la capacité à expliciter le système linguistique anglais.

Enfin, nous rappelons aux futurs candidats que l'analyse doit être linguistique et non psychologique ou stylistique. Les commentaires qui réduisent une démonstration à un seul effet de style ("c'est une expression typique") ou à un aspect pragmatique ("la voix passive est très utilisée car très pratique") sont à proscrire.

Remarques sur l'exercice 1

he would have dismissed it (l. 3-4) / *they would station themselves* (l. 10)

L'exercice 1 mettait en opposition deux emplois de *would*. Si la plupart des copies ont bien identifié *would* comme auxiliaire modal, d'autres candidats sont passés à côté et ont proposé une analyse sur le conditionnel. Nous rappelons ici qu'il est indispensable, pour de futurs enseignants, de bien connaître les différentes valeurs d'un auxiliaire. Si *would* peut effectivement marquer un renvoi à l'irréel, il s'agit d'une réflexion trop simpliste que de le réduire à cela, d'autant plus que dans le deuxième segment, il ne s'agit en aucun cas d'une situation hypothétique. Par ailleurs, de nombreux candidats ont omis de l'identifier comme étant *will* à la marque -ED, ce qui d'emblée fermait la porte à des pistes d'analyse judicieuses dans la suite de l'exercice. Enfin, lors de l'étude d'un modal, il semble difficile de faire l'impasse sur l'étude de sa valeur, qu'elle soit épistémique (de l'ordre du probable) ou radicale (de l'ordre de la caractéristique). Voici brièvement quelques pistes d'analyses, disponibles de façon détaillée dans le rapport du concours externe :

- la valeur modale de *would* renvoyait-elle à une caractéristique du sujet (valeur radicale) ou vers le domaine du probable (valeur épistémique) ?
- *would* étant *will*-ED, quelle est la valeur du prétérit apportée par ce marqueur (rupture temporelle, modale...) ?
- Quelle(s) différence(s) y a-t-il entre *Would* + base verbale (segment 1) et *Would* + *Have*-EN (segment 2) ?

En ce qui concerne la traduction du segment 1, la notion d'irréel apportée par *would* peut être conservée en utilisant un conditionnel passé (« il aurait oublié l'incident ») ou un subjonctif plus que parfait (« il eût oublié l'incident »). La valeur d'itération (répétition, fréquence) exprimée dans le segment 2 sera transmise par un imparfait de l'indicatif en français : « ils se postaient / se positionnaient ». Il était judicieux de compléter par un adverbe de fréquence comme « généralement » ou « habituellement ». Le jury a valorisé les justifications de traduction ayant découlé de façon logique et naturelle des analyses qui les précédaient.

Remarques sur l'exercice 2

There was no-one to be seen (l. 3) / a basin of water emptied and refilled to a different level (l. 12)

Le deuxième exercice semble avoir représenté plus de difficultés que le premier. Le manque de temps, peut-être, n'a pas permis aux candidats de proposer une analyse développée et argumentée des segments.

Le jury rappelle que cet exercice doit donner lieu à une problématisation. En effet, de très nombreux candidats n'ont pas perçu les enjeux inhérents aux deux segments, en raison, notamment, d'erreurs d'étiquetage ou de repérage, mais aussi tout simplement à cause de descriptions partielles. Ainsi, les participes passés ont souvent été identifiés comme des adjectifs, l'absence de l'auxiliaire BE n'a pas été relevée, et la voix passive a été très souvent occultée. Des confusions ont mis en avant la méconnaissance des outils d'analyse linguistique : -ED mis pour -EN, BE identifié comme verbe lexical ou copule au lieu d'auxiliaire... Des erreurs plus graves ont été relevées : amalgame entre adjectif et participe passé, -EN donné comme marque de l'aspect HAVE -EN...

Cependant, le jury félicite les candidats qui ont su aller au-delà du simple repérage des participes passés et interroger le réagencement de l'ordre canonique (sujet-verbe-complément) induit par la voix passive. Cet élément central dans l'analyse leur a permis ensuite d'analyser la thématization et le rôle de l'agent dans la phrase et de comprendre les enjeux narratifs sous-jacents.

Il est rappelé à tous les candidats que la proposition de traduction ne doit pas donner lieu à des interprétations personnelles et subjectives. Il incombe aux candidats de s'interroger sur les choix opérés au sein de chaque fait de langue et non d'évacuer les problématiques linguistiques en une formule simpliste.

En conclusion, et malgré la disparition de cet exercice dans la nouvelle version du CAPES, le jury rappelle aux futurs candidats qu'il est indispensable de savoir faire preuve eux-mêmes de correction grammaticale, de savoir cibler les besoins linguistiques de leurs futurs élèves et leur expliquer en nuance le fonctionnement de la langue. L'ensemble du jury du CAPES salue et félicite les candidats ayant saisi ces enjeux et qui l'ont démontré, cette année encore, lors de l'épreuve d'admissibilité.

Parmi les nombreux ouvrages de qualité disponibles à ce sujet, il est conseillé aux candidats de consulter les suivants :

- *Grammaire explicative de l'anglais* de Paul Larreya et Claude Rivière paru chez Pearson (4^e éd. 2014)
- *Analyse linguistique de l'anglais* de Laure Gardelle et Christelle Lacassain-Lagoin paru aux Presses Universitaires de Rennes (2013)
- *Approche linguistique des problèmes de traduction* de Hélène Chuquet et Michel Paillard paru chez Ophrys (1989)
- *Syntaxe comparée du français et de l'anglais* de Jacqueline Guillemin-Flescher paru chez Ophrys (1981)
- *Réussir le commentaire grammatical de textes* de Wilfried Rotgé et Jean-Rémi Lapaire paru chez Ellipses (2004).

Rédigé par Emmanuelle Bernier-Hervé et Hadrien Morand pour l'ensemble des membres du jury.

EPREUVE ORALE

Epreuve orale d'Entretien à partir d'un dossier (EED)

Présentation de chacune des sous-parties de l'épreuve.

Rappel du cadrage réglementaire

Temps de préparation : 2H.

Durée de l'épreuve : 1H maximum.

Il s'agit d'une épreuve qui se décompose en deux sous-parties : une première sous-partie en anglais, une seconde en français.

Chaque sous-partie se compose d'une présentation personnelle de quinze minutes maximum suivie d'un entretien pouvant aller jusqu'à quinze minutes.

La première partie consiste en une analyse détaillée et précise d'un support audio ou vidéo d'une durée maximum de 3 minutes.

La seconde comporte un dossier pédagogique constitué de productions d'élèves et de documents de cadrage à présenter.

Les deux parties sont indépendantes, mais se réfèrent toutes deux à une notion commune, mentionnée en première page. Les deux parties seront à analyser sous l'angle de ladite notion.

Remarques portant sur la première sous-partie de l'épreuve d'entretien sur dossier

Deux exemples de l'épreuve se trouvent à la fin de ce rapport. Il est conseillé aux candidats de se référer aux rapports antérieurs de jury du CAPES-CAFEP externe ainsi qu'à ceux du CAPES-CAFEP 3^e voie afin de se confronter à un maximum de sujets utilisés les années précédentes.

Conseils généraux pour la préparation de l'épreuve :

Comme pour tout concours, l'épreuve d'oral d'entretien à partir d'un dossier nécessite un entraînement régulier et ne saurait être improvisée.

La méthodologie est cruciale pour réussir l'épreuve. Le temps de préparation est de 2 heures, l'enjeu est donc de bien gérer son temps entre les deux parties de l'épreuve. Il est judicieux d'avoir pris l'habitude de gérer son brouillon en optant pour une organisation qui convienne. De nombreux candidats, choisissent par exemple de n'écrire que sur le verso et surtout de bien numéroter les pages afin d'éviter toute confusion, toujours possible sous l'effet du stress au moment du passage à l'oral. S'il est rassurant de rédiger l'introduction et la conclusion, il n'est pas envisageable de tout rédiger et donc de favoriser une prise de notes, ce qui aura l'avantage de permettre une présentation plus fluide et naturelle avec le jury.

Les candidats ont à leur disposition un précis culturel ainsi qu'un dictionnaire unilingue. Les consulter de façon abusive se révélerait contre-productif, car cela engendrerait une perte de temps et pourrait empêcher le recentrage sur les éléments essentiels à mettre en avant lors de la prestation orale. Cela doit aider, en cas de doute, à vérifier certaines informations, mais il serait inutile de recopier des passages entiers de ce guide, d'ailleurs bien connu des membres du jury.

Chaque dossier s'inscrit dans une notion ou un axe issu des programmes de cycle 4, 2^{nde}, cycle Terminal de tronc commun et de spécialité LLCER (Langue, Littérature et Culture Etrangère et Régionale). Il est donc important de les maîtriser et de savoir ce que ces notions et ces axes recouvrent afin de pouvoir mettre en relation les supports proposés avec la notion afin d'aboutir à une analyse pertinente et efficace.

Pendant l'épreuve et l'entretien :

Cette année encore les meilleures prestations ont été celles qui se sont appuyées sur une problématique ainsi qu'un plan en adéquation avec cette dernière. Ces analyses étayées par des connaissances culturelles solides se sont révélées concluantes et abouties, et l'analyse doit s'appuyer sur des éléments concrets et précis du dossier afin d'éviter des digressions. Le jury met par ailleurs en garde les candidats qui annonceraient un plan sans le développer.

L'épreuve ne consiste pas en une paraphrase du support audio ou vidéo, mais il s'agit ici véritablement de mettre en tension les éléments du dossier à la lumière de la notion des programmes proposée. Cette année encore, le jury a particulièrement apprécié les présentations structurées et claires, s'appuyant sur une problématique identifiée. La finalité est donc de réussir à trouver un équilibre qui permettra aux candidats de faire des allers-retours pertinents entre les supports, leur analyse et la notion. Les prestations trop succinctes ne permettent pas aux candidats de proposer une démonstration aboutie. C'est pourquoi, nous ne pouvons qu'inciter ces derniers à utiliser leur temps de parole jusqu'au bout. Accéder à l'implicite, lire entre les lignes, avoir une vision critique du sujet sont d'autant d'éléments qui permettent de se distinguer.

Il est nécessaire de prendre en compte la spécificité des supports proposés. Les supports, qu'ils soient de type audio ou vidéo, ne sont pas choisis de façon anodine et le fond et la forme doivent faire l'objet d'une analyse poussée : comment lire les images ? Que souhaite-t-on montrer, voir ? Y a-t-il de la musique ? Pour quel effet ? Les techniques esthétiques et rhétoriques employées, mises en regard avec le choix des mots du titre, la source, le point de vue adopté par l'auteur ou le journaliste sont tous porteurs de sens. Le candidat veillera à proposer une vision nuancée de son propos.

Le but de l'entretien est de permettre au jury d'apprécier la qualité de réflexion du candidat. Il offre la possibilité d'approfondir certains points abordés ou d'élargir la réflexion. Il n'y a pas forcément une seule réponse possible, et il est naturel de prendre quelques secondes de réflexion avant de répondre. Les questions n'ont jamais pour objectif de piéger les candidats mais bien de les inviter à pousser ou développer leur pensée : c'est un temps d'échange privilégié. Le temps de parole est précieux et il s'agit de trouver un juste équilibre entre les questions et les réponses, le tout dans un souci d'échange constructif.

Maîtrise de la langue : Il est attendu du candidat qu'il maîtrise la langue anglaise dans son ensemble (registre, lexique, grammaire, phonologie). Dans le cadre de son enseignement, le professeur devra offrir un modèle phonologique fiable et transférable. Une richesse lexicale permettra une analyse plus fine et juste. Le registre de langue doit également être soigné et éviter les structures trop familières.

En matière de phonologie, les déplacements d'accents ou une mauvaise réalisation du « h » ou « th » sont autant de points de vigilance qui devront être travaillés par les candidats. La différence entre voyelles tendues et relâchées, l'intonation, la réalisation des diphtongues doivent être travaillées en amont afin d'être maîtrisées le jour de l'épreuve et d'offrir un modèle phonologique authentique. En cas de doute, les candidats ont à leur disposition un dictionnaire unilingue qui leur permet de vérifier la prononciation ou le sens d'un mot.

Le jury tient à rappeler que parler un anglais courant n'est pas suffisant pour se présenter à un concours de recrutement de professeur d'anglais. Le jury invite donc les candidats à écouter ou regarder quotidiennement des médias anglophones afin de se familiariser, de se confronter à la diversité des accents et également d'actualiser leurs connaissances au sens large du terme.

Posture :

Il est attendu des candidats qu'ils adoptent une posture éthique en adéquation avec la fonction de professeur certifié auquel ils postulent. Il est donc indispensable de veiller à utiliser un registre soutenu aussi bien lors de l'exposé que de l'entretien. Le débit, volume sonore et l'articulation sont importants pour capter l'attention, tout comme l'est un certain dynamisme dans la voix. Il est en effet rappelé que la maîtrise de la langue française à des fins de communication s'inscrit dans le référentiel de *compétences des métiers du professorat et de l'éducation* (BO n°30 du 25 juillet 2013). Les candidats doivent s'adresser aux deux membres du jury et établir un contact visuel avec chacun. La communication non-verbale joue à ce titre, un rôle non négligeable.

Par ailleurs, le jury rappelle aux candidats qu'il est indispensable de se détacher de ses notes. En effet, la clarté de la communication, essentielle au métier d'enseignant, est capitale lors de cette unique épreuve orale. Enfin, il est recommandé de ne pas émettre de commentaire ou de poser des questions sur la qualité de sa propre prestation mais de laisser le jury seul juge en la matière.

Rédigé par Anna Guill et Magali Rodet pour l'ensemble des membres du jury.

Remarques portant sur la seconde sous-partie de l'épreuve d'entretien sur dossier

La réussite à ce concours permet de devenir enseignant à des niveaux très divers : du collège, y compris la SEGPA, au lycée général et technologique, sans oublier le post-bac dans le cadre du Brevet de Technicien Supérieur (STS). Pour une préparation efficace et pertinente de l'épreuve, il est dès lors impératif de se tenir informé des programmes liés à ces différents niveaux d'enseignement. De même, une connaissance fine de l'ensemble des textes réglementaires est attendue (CECRL, modalités et grilles d'évaluations), ainsi que des évolutions récentes (création d'une spécialité LLCE Anglais Monde Contemporain en cycle terminal en 2020, nouvelles modalités d'évaluation au baccalauréat) et des spécificités de certaines sections (européennes, internationales) ou séries (ETLV...). A cet égard, le site des langues vivantes de l'Académie de Martinique, notamment, propose une base de données fournie pouvant être consulté avec profit.

En effet, outre une très bonne maîtrise des langues française et anglaise, ce concours requiert de solides connaissances didactiques et pédagogiques. A l'évidence, il semble difficile d'être en capacité de décrire, analyser et réagir au contenu d'une séquence d'enseignement sans en connaître les mécanismes, d'autant que l'avis des candidats est requis quant à une possible suite à donner (consolidation, remédiation...) à la séquence qui leur est proposée. Ce conseil est d'autant plus valable que le Capes de la troisième voie évoluera dès la session 2022, et que l'épreuve de didactique invitera à concevoir une séance d'enseignement.

Une préparation sérieuse intégrera par ailleurs plusieurs exercices en condition réelle à partir des épreuves en annexe des rapports de jury. Ainsi, le candidat pourra-t-il s'approprier une gestion du temps optimale, une méthode de prise de notes efficace au service d'une restitution orale claire et organisée.

Lorsqu'il prend connaissance du dossier, le candidat a tout intérêt à analyser soigneusement la situation d'enseignement, ce qui lui permettra par la suite de mieux appréhender les productions d'élèves et le(s) document(s) à caractère institutionnel (documents de cadrage). Nous précisons que le dernier document ne doit pas être négligé. En effet, étant le plus souvent issu de la recherche ou des textes officiels, il peut paraître trop spécialisé et moins accessible à des candidats n'ayant pas l'expérience du monde de l'éducation, mais il peut toutefois les mettre sur la piste d'une problématique à développer.

Les membres du jury saluent l'initiative des candidats qui se montrent soucieux de présenter un exposé clair, méthodique et qui intègre une perspective d'analyse plus large.

Les dossiers sont souvent fournis, aussi, s'il est important de présenter le contenu du dossier, une longue description détaillée de chaque document, en plus d'être rébarbative, n'est pas productive et n'est donc pas à privilégier. Le candidat doit se saisir des 15 minutes dont il dispose pour aller à l'essentiel. Il s'agit de fournir une cohérence à l'ensemble des éléments du dossier, autour d'un axe défini. Ceci implique donc d'opérer des choix dans les éléments à relever, puis de rapidement établir des liens entre les différents documents, notions et compétences travaillés. Une étude des documents dans l'ordre n'est pas conseillée. Si la situation s'y prête, lors de l'analyse des acquis et des besoins, des références aux différentes dimensions du métier peuvent s'avérer probantes (groupe classe, mais aussi équipe éducative, établissement, institution, ...).

Par ailleurs, si une bonne connaissance des acquis des élèves est attendue, les candidats veilleront à justifier leurs propos s'ils choisissent de placer le niveau de l'élève sur l'échelle du CECRL. La simple mention "A2/B1" ne montre pas que le candidat maîtrise les attendus de cette classification.

En outre, si les membres du jury apprécient et saluent les candidats qui se sont imprégnés des concepts didactiques et pédagogiques et savent s'en servir à bon escient, l'utilisation de termes didactiques et d'un métalangage spécifique non maîtrisés est à proscrire. Les explications didactiques et pédagogiques sont en effet d'autant plus efficaces qu'elles sont énoncées en termes simples. La maîtrise d'un métalangage ne signifie pas pour autant que les concepts fondamentaux sont maîtrisés, et le jury parvient d'ailleurs à s'en rendre compte lors de la prestation proposée.

Enfin, nous saluons la finesse de réflexion des candidats qui ont pu mesurer les enjeux "émotionnels" des tâches demandés aux élèves, l'implication ou non des élèves dans le travail demandé.

Le jury apprécie également le soin que les candidats ont apporté lors de leur préparation, à une réflexion précise et contextualisée des pistes d'actions pédagogiques (activités de remédiation, de consolidation...). En effet, les activités proposées sont parfois 'hors-sol' ou correspondent à des calques d'activités "pré-pensées". Il convient aussi de veiller à ce qu'elles intègrent l'ancrage culturel du dossier, entrée privilégiée des programmes. De manière plus large, si les candidats sont très attentifs aux compétences linguistiques, communicationnelles et méthodologiques développées, ils ont tendance à négliger le contexte culturel des séquences, axe pourtant central de l'enseignement des langues vivantes.

Lors de l'entretien, le jury a apprécié les réponses précises et efficacement argumentées, ainsi que l'utilisation d'un langage riche et nuancé. Il est dommage que certains candidats, portés par la volonté d'apporter une réponse fournie à certaines questions, aient tendance à se répéter. Si la réponse ne peut être davantage développée, mieux vaut utiliser son temps pour pouvoir répondre à une éventuelle relance par les membres du jury, et ce afin de pouvoir rebondir sur une autre question. Les arguments tels que "l'anglais, c'est important pour voyager" apparaissent comme des réflexions générales et peu pertinentes dans la perspective du métier d'enseignant.

Le candidat devrait avoir réfléchi à la perception qu'il a du rôle du professeur d'anglais et à son utilité (et ce, à différents points de vue). Des pistes de remédiation ne pourraient en aucun cas se contenter d'être par exemple "regarder des films en version originale car moi c'est comme ça que j'ai appris l'anglais", ou de recommander un séjour à l'étranger. La découverte et la compréhension d'une autre culture, les dimensions éducative et citoyenne telles que déclinées dans le socle commun de connaissances et de compétences et de culture sont autant d'arguments plus pertinents et adaptés, et montrent que le candidat a réfléchi au sens de son projet professionnel.

Dans le cadre de la spécificité du concours de la troisième voie, si des questions sur le parcours professionnel du candidat sont posées, celles-ci ont pour but de lui permettre de mettre en valeur la richesse

que son parcours peut avoir apporté à sa pratique. Cela peut s'entendre du point de vue des compétences linguistiques, mais aussi des compétences relationnelles et de la capacité à travailler en équipe. A l'inverse, la simple mention de l'expérience du candidat n'est pas un attendu dans l'exposé, sauf si elle est judicieuse et en rapport direct avec le sujet abordé.

Par ailleurs, dans un contexte de concours de recrutement, il est indispensable d'adopter une attitude ou une posture digne de la solennité du moment. En effet, le candidat ne doit pas perdre de vue que sa prestation sera jugée à l'aune de ses compétences linguistiques, de sa capacité à proposer des analyses d'ordre pédagogique, mais également de son aptitude à proposer un modèle structurant pour les élèves dont il pourrait avoir la charge. Des remarques familières ("pff...", "Qu'est c'que j'veux dire"), des adresses maladroitement au jury ("c'est une excellente question, je vous remercie de la poser", "pas de problème") sont autant de maladresses à éviter absolument.

Néanmoins, cette barrière respectueuse entre le candidat et le jury ne doit pas "étouffer" toute spontanéité. Les membres du jury saluent les prestations spontanées et honnêtes des candidats. Nous tenons notamment à féliciter les candidats qui, malgré le stress compréhensible et inhérent à l'épreuve et aux conditions sanitaires particulières de cette année (port du masque), ont su faire preuve de fraîcheur et d'aptitude à une communication réelle, tout comme ceux qui, au lieu de développer des théories peu ancrées dans le réel ou trop floues, ont honnêtement avoué, après réflexion, ne pas avoir vu les choses sous tel ou tel angle. Cette dimension traduit la capacité d'un candidat à se remettre en question, à interroger ses pratiques et à revenir sur certaines affirmations peu pertinentes, qualités intrinsèques du métier d'enseignant. Cette année cependant, l'ensemble des membres du jury, a eu le plaisir de relever un niveau de préparation tout à fait sérieux et conséquent d'une majorité de candidats. Il encourage les futurs candidats à poursuivre dans ce sens, car même si l'épreuve d'oral 1 sera modifiée à compter de la session 2022, une préparation didactique et pédagogique de fond demeurera la clé de la réussite.

Rédigé par Isabelle Guillaume et Lucie Marzin pour l'ensemble des membres du jury.

ANNEXES (2 Parties)

A) EXEMPLES DE SUJETS (DEUX DOSSIERS D'EED, épreuve orale) SUJET 1 : EPREUVE D'ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Notion culturelle retenue : Voyages et Migrations

Première partie :

En lien avec le thème culturel retenu, vous procéderez, en anglais, à la présentation et à l'analyse du document 1. Ce document est à visionner sur le lecteur MP4 qui vous a été remis.

Document 1

Titre : *Steve Blackshall's expedition adventures into undiscovered worlds*

Source : Penguin Books UK - <https://www.youtube.com/watch?v=eaEUWyB5gOQ>

Seconde partie :

En lien avec le thème culturel retenu, vous procéderez, en français, à l'analyse des documents 2A et 2B. Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves de troisième.

Vous vous demanderez notamment :

- dans quelle mesure les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques y sont mobilisées au service de la production du sens, compte tenu du contexte (documents 3A à 3D) dans lequel il convient de les replacer :
- quelle(s) action(s) pédagogiques il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider les acquis des élèves.

Dans la conduite de votre réflexion, vous pouvez, si vous le souhaitez, faire référence au document 1.

Première partie : présentation et analyse du document 1

Le document suivant est à visionner sur le lecteur MP4 qui vous a été remis :

Seconde partie : Productions d'élèves et éléments de contexte

Document 2A : Production écrite de l'élève A

14 February 1839 ♥

This winter, I went to Alaska for contemplate the beautiful landscape and for my work too. I'm an animals photographer! I photograph in particular wild animals.

It was foggy and freezing currently. This morning, I decided to go in the woods for the chance to met animals as foxes or wolves. For that, I had to go down the snowy mountain. I took my camera, my binoculars, my snowshoes, my rifle and my food before leaving my wooden hut.

I walked along the freezing river and I contemplated the freezing waterfalls. It was powerful I saw lot of beavers, so cute. I crossed the river with difficulty. Then, I arrived in the forest and I perceived footprints of wolves. I walked along the footprints and I saw a dead wolf...

His paw was stuck in a trap. I continued through the woods with white snow. I saw a fox, a red fox. What beautiful photos I took! I perceived two bears fighting too! And a family's bears!

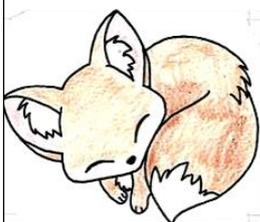
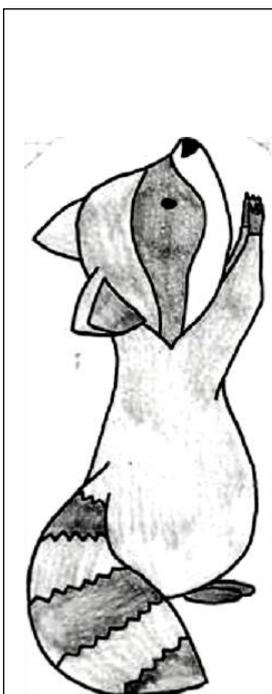
Night fallin, I met an Indian named Yakari. He was so generous. His tribe was further away.

Later, I returned in my wooden hut. But my house... was on fire.



I liked my day, with animals, landscapes and more. My expedition was excellent but I was sad when my wooden hut was on fire...

Document 2B : Production écrite de l'élève B



25th December 1842

I woke up early so I decided to explore the forest. I had a breakfast with eggs and bread then I get dressed with warm clothes, a coat and snowflakes. It was very cold outside and it was a snowy day. All day, snow didn't stop falling. I walked in the snow to the woods. Inside, I saw footprints. They were probably made by a raccoon. I never saw any raccoon before so I came back to my campment to take my diary. I wanted to found this animal and draw it. I return in the forest and I followed the footprints. They went very deep in the forest. Here the trees were really bigger than the others I saw. They had large trunks. I will return see them after winter because I want to see their flowers. I finally found the raccoon. I was surprised to see that it wasn't afraid at all. He came to me, I caressed it and I drew it. I after saw a fox with its babys. They were really cute and played with me. I also drew them. I was happy. I spend all day with animals then I came back to my campment. I finally decided to go to see the waterfalls. The water was really icy. I saw Indians and went to them. They liked my drawings and let me draw their royal eagle. They knew that, for me, it was Christmas so they invited me to stay with them for evening. I accepted and we laughed, we ate some buffalo meat and we smoked. At night, I definitely came back to my campment and I directly went to bed. I realized that Indians and animals aren't hostile with peoples like me. I hadn't any knife or rifle and they understood that I hadn't any bad intentions. It was freezing and snowing a lot but it was the best Christmas I ever spend.

Document 3A : Situation d'enseignement

Les documents 2A et 2B sont des productions authentiques de deux élèves d'une même classe de troisième dans le cadre d'une séquence intitulée *Travelling out West*. Il s'agit d'une tâche finale de production écrite réalisée en une heure en classe au mois de décembre dont la consigne était la suivante :

Write your own page of a 19th century travel journal, like Lewis and Clark's.

In your travel journal you have to:

- *Start by giving the date of the trip (in the past, of course).*
- *Indicate the weather conditions.*
- *Describe the landscapes (or townscapes) you discovered.*
- *Explain what you did (**at least three things**) giving as many **interesting details** as possible.*
- *Talk about the animals and / or the people you met.*
- *Use some drawings / photos / maps / etc. to illustrate. (These pictures can be prepared at home ready to use in the writing activity in class.)*
- *Conclude.*

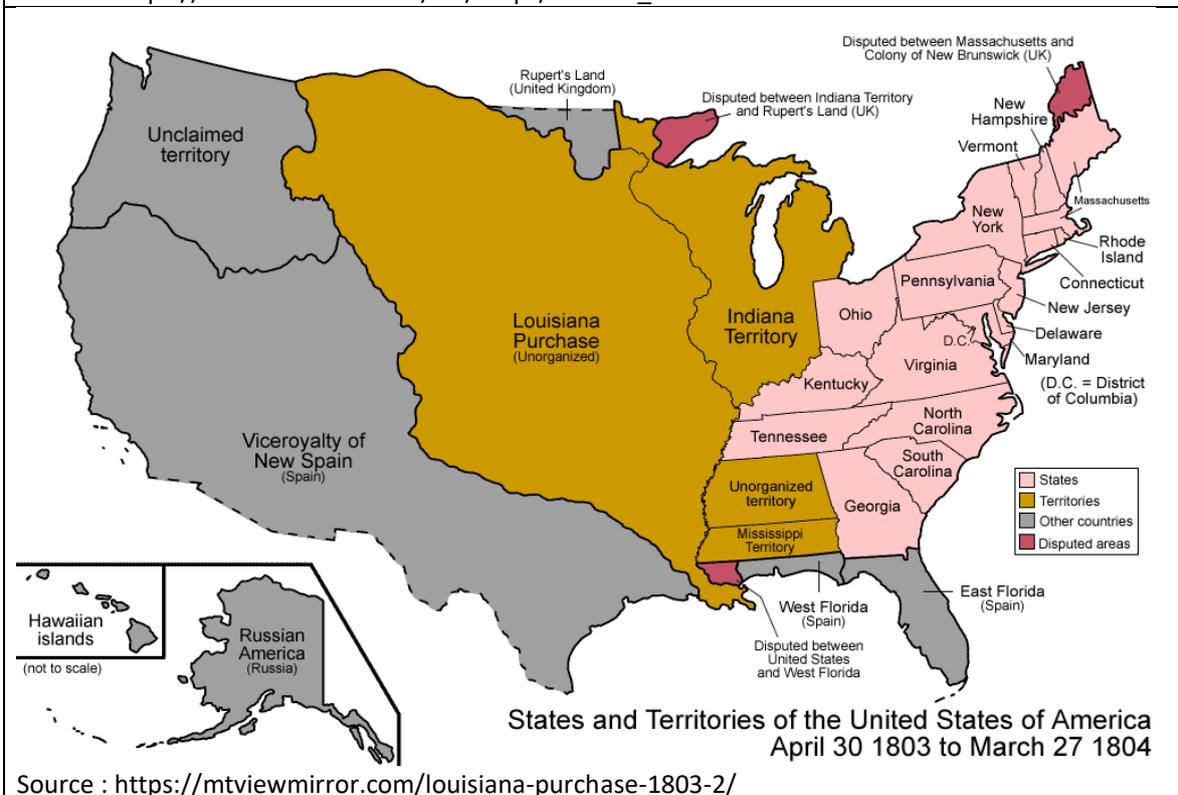
Étapes de la séquence :

1. Étude de cartes de l'Amérique du nord en 1803. (Document 3B)
2. Visionnage et étude d'une vidéo authentique « *The Louisiana Purchase : A 60 Second History* » à propos de l'acquisition de la Louisiane par les États-Unis en 1803 et de l'expédition des aventuriers Lewis et Clark entre 1804 et 1806.
3. Étude de plusieurs exemples de carnets de voyage, dont des extraits du « *travel journal* » de Lewis et Clark. (Document 3C)
4. Travail sur le vocabulaire relatif aux carnets de voyage et activités de révision du prétérit simple.

Document 3B : Maps of North America in 1803



Source : https://www.carolana.com/NC/Maps/1803EN_US.html



Source : <https://mtviewmirror.com/louisiana-purchase-1803-2/>

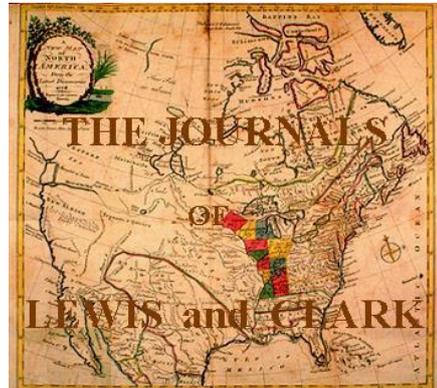
Document 3C: Excerpts from Lewis and Clark's Journal

Extracts from Lewis & Clark's Travel Journals

(Sources : <https://lewisandclarkjournals.unl.edu> & <http://www.lewis-clark.org>)

President Jefferson commissioned the Lewis & Clark expedition shortly after the Louisiana Purchase in 1803 in order to explore and map the newly acquired territory, and to study the area's plants and animal life, geology, and geography, so everything had to be recorded in hand-written journals.

Here are some extracts from their reports:



About wild animals they saw and hunted:

September 17th, 1804 (Acoma, South Dakota)

Lewis noted: *This scenery already rich pleasing and beautiful was still farther heightened by immense herds of buffalo, deer, elk and antelopes which we saw in every direction feeding on the hills and plains. I do not think I exaggerate when I estimate the number of buffalo [...] to 3,000.*

October 20th, 1804 (near the Heart River, North Dakota)

Clark wrote: *Our hunters killed ten deer and a goat today and wounded a white bear I saw several fresh tracks of those animals which are three times as large as a man's track.*

Lewis added a few details: *Peter Crusat this day shot at a white bear, he wounded him, but being alarmed at the formidable appearance of the bear he left his tomahawk and gun; but shortly after returned and found that the bear had taken the opposite route. Soon after he shot a buffalo cow and broke her thigh. The cow pursued him [so] he concealed himself in a small ravine.*

13th April, 1805 (at the Little Missouri River)

Lewis wrote: *We saw [...] many tracks of the white bear of enormous size, along the river shore and about the carcasses of the buffalo, on which I presume they feed. We have not as yet seen one of these animals, though their tracks are so abundant and recent.*

6th August, 1806 (near present Williston, North Dakota)

Clark reported: *This morning, a very large bear of white species, discovered us floating in the water and taking us, as I presume, to be buffalo immediately plunged into the river and pursued us. I directed the men to be still. This animal came within about 40 yards of us [...]. We all fired into him without killing him, and the wind [was], so high that we could not pursue hi[m], by which means he made his escape to the shore badly wounded.*

About the weather:

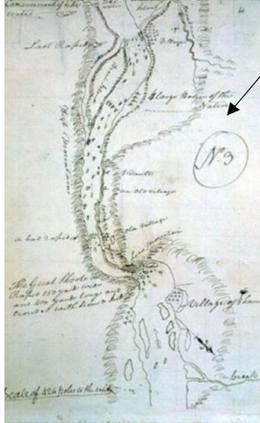
5th December, 1804

Clark wrote: [It was] a cold raw morning, wind from the S.E. [There was] some snow. Two of the N.W. Company came to see us, to let us know they intended to set out for the establishment on the Assiniboine River in two days, and their party would consist of five men. Several Indians also visited us. One brought pumpkins [...] as a present. A little snow fell in the evening at which time the wind shifted round to N.E.

Diary of the weather for the month of July 1805:

Day of the Month	State of the sky at 9 AM	Wind at 9 AM	Wind at 3 PM	State of the sky at 3 PM	Weather at 3 PM	Wind at 9 PM	State of the sky at 9 PM	Remarks
1 st	57a f	S.W.	74a f	S.W.	~	~	~	Ground hard during greater part of the day.
2 nd	60a f	S.W.	78a f	S.W.	~	~	~	some rain just before sunrise
3 rd	58a f	S.W.	74a c	S.W.	~	~	~	slight rain in the evening

Some maps they drew:

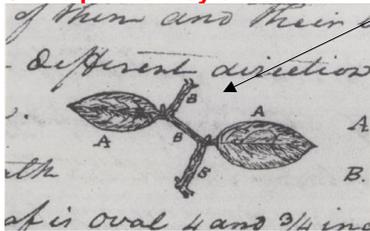


Clark's Great Rapids (Cascades) of the Columbia River, Washington and Oregon, October 30-November 2 1805



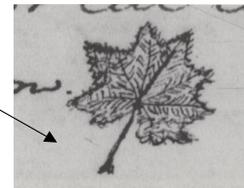
Clark's Route to the Whale Site, (First Draft) ca. January 6-10, 1806

Some plants they sketched:



Stalk and Leaves of the Shallon Stalk and Leaves of the Shallon (*Gaultheria shallon*), February 8, 1806

Maple Leaf (vine maple, *Acer Circinatum*), February 10, 1806



Birds:



Head of a Vulture (Condor)

Clark wrote: I believe this to be the largest bird of North America. It [the specimen] was not in good order and yet it weighed 25 lbs. Had it have been so, it might very well have weighed 10 lb. more, or 35 lbs. Between the extremities of the wings it measured 9 feet 2 inches...

Document 3D : Extrait de l'intervention d'Annie LHERETE, Inspectrice Générale de Langues Vivantes, lors de la Journée des Langues du 24 novembre 2010 portant sur « Le document authentique en classe de langue »

Nouvelle donne aujourd'hui : l'arrivée des nouvelles technologies donne une accessibilité immédiate à toutes sortes de documents et plonge paradoxalement le professeur dans un certain désarroi en lui imposant d'assumer un double rôle traditionnellement assumé par les auteurs des manuels et les équipes éditoriales :

- celui de sélectionner des documents libres de droits, qui soient linguistiquement rentables et culturellement représentatifs, et pour cela de se doter de critères.
- celui de concevoir des progressions qui mettent en jeu les différentes activités langagières celui de donner de la cohérence et du sens à son enseignement. (...)

1. Le recours au document authentique : une « doxa » qui s'est imposée dans l'enseignement des langues vivantes depuis plus de 40 ans.

Le mot document est arrivé dans notre univers pour décrire la diversité souhaitable de supports lorsque l'on a cessé d'enseigner avec des anthologies, lorsqu'on a cessé d'enseigner la langue dans ses manifestations sublimes par l'art, et que l'on a entrepris d'enseigner une langue de communication à partir d'échantillons de langue prélevés dans la vie quotidienne de locuteurs natifs.

Mot générique, le mot document est arrivé dans l'univers de la didactique des langues vivantes avec l'audiovisuel. On n'enseignait plus uniquement à partir de textes d'auteurs mais à partir d'enregistrements aussi appelés documents sonores qui évoquaient des situations réelles sous forme de dialogues.

Le document s'est peu à peu diversifié : c'est aujourd'hui un schéma, une photo, une affiche publicitaire, un extrait de film, un article de presse, un dialogue enregistré, un message électronique, plus récemment un clip, un podcast, bref tout est document.

Le document authentique a été paré de toutes sortes de vertus : il est « vrai », il n'est « pas trafiqué » il est porteur de la spécificité d'une autre culture, il permet langue et civilisation. Il fait entrer le locuteur natif dans la classe. L'étranger, sa voix, son mode de vie surgissaient bien de nos manuels, mais il fallait un peu d'imagination. Avec les TIC la présence de la langue est réelle et quasiment immédiate. Les locuteurs natifs viennent en complément - et peut-être concurrence

- du modèle linguistique du maître. Ils peuvent même devenir interlocuteurs grâce à des logiciels comme Skype. (...)

SUJET 2 : ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Axe culturel retenu : Fiction et Réalité

Première partie

En lien avec l'axe culturel retenu, vous procéderez, en anglais, à la présentation et à l'analyse du document 1. Ce document est à visionner sur le lecteur MP4 qui vous a été remis.

Document 1 (vidéo)

Titre : Stan Lee, *The Last Word*

Source : The New York Times, 2015

Seconde partie

En lien avec la notion retenue, vous procéderez, en français, à l'analyse des documents 2A et 2B. Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves d'une classe de Terminale.

Vous vous demanderez notamment :

- dans quelle mesure les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques y sont mobilisées au service de la production du sens, compte tenu du contexte (documents 3A à 3F) dans lequel il convient de les replacer ;
- quelle(s) action(s) pédagogique(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider et de développer les acquis des élèves.

Dans la conduite de votre réflexion, vous pourrez si vous le souhaitez faire référence au document 1.

Première partie : Document 1 (à visionner sur le lecteur MP4)

Le document suivant est à visionner sur le lecteur MP4 qui vous a été remis :

Titre : Stan Lee, *The Last Word* (The New York Times)

Seconde partie : Les productions d'élèves (documents 2A et 2B)

- **Document 2A : production écrite de l'élève A**
- **Document 2B : production écrite de l'élève B**

Document 2A : Extrait de la Production Ecrite de l'élève A

Some centuries earlier the occidentals pioneers landed on the coasts of « nex earth ». The pioneers wanted to extend the territory moving forward to the West. Event today, this « new » population represente a technological and cultural development.

It was a long but glorious journey for America the westerns rush adheres to a vision of the world and of America that Americans particularly appreciate, where action brings both individual and collective happiness, where the American is a hero, an adventurer. This thought still has influences today. The pursuit of the "original dream" of the pioneers is ideology is still going on today. The cowboys stories make dream the kids but also the adults everywhere in the world. The western heroes are glorified and loved in the popolar culture through movies or songs. But the funny thing is that we tend to prefer the bad guys in westerns who they are become legends. Maybe and probably because they represent the American in all its power. Some names stay in mind like the famous Bonnie and Clyde or Calamity Jane. When the Hollywood industry is become a major part of the international cultures, the typical glorious America influence all the cultures. Even in politics, this period is a reference and used in speeches such as John Kennedy's famous "The New Frontier" speech, he appeals to the American « pioneer spirit » to fight against ignorance and prejudice, as being pride at the period of Frontier. The American presidents who will succeed one another during the 19th century will justify and legitimize their policies by refering to this period. Americans say that American values were forged by the Frontier and particularly in the Far West. Americans strength, sharpness, praticality, energy, individualism (...)

Document 2B : Production Ecrite de l'élève B

The myth of the Frontier has been a major aspect of the American culture over the years. It has been represented in movies such as How the West was won by John Ford or The Lone Ranger. The myth represents, first of all, progress, especially with the conquest of the West, and how the east has expanded all its knowledge and technological advantages. However, this myth is now anchored within America's society, and really shaped its culture. It's a metaphor but also America's strength, as they always challenge their country, to always surpass their limits, as how former President Kennedy said, nothing is won and there's always more to improve.

Americans are a proud nation, they consider themselves the people chosen by God to bring culture and progress, expressed through the Manifest Destiny or through the symbol of Columbia.

Nowadays, Americans still have more "frontiers" to face, which is why Roosevelt instated the New Deal, a new political frame. They are called to be "pioneers spirit", which means to be determined, to contribute to the expansion of the country and do sacrifices.

It is an essential part of the American identity, as the territory has been built, forged, improved around the idea of Frontier, which is used as a way to really highlight the fact that America has fought a lot of wars, even though they did not win all of them. But they are all about imagination, perseverance, as well as always been the best to scientifically progress.

Document 3A : Situation d'enseignement

Les documents 2A et 2B sont d'authentiques productions d'élèves de Terminale de la voie générale réalisées dans le cadre d'une séquence intitulée : *Debunking the legends of the Frontier*, réalisée en fin de premier trimestre. Le projet final consiste en une production écrite réalisée en classe, dont l'intitulé est le suivant : *To what extent is the myth of the Frontier an essential part of the American identity ? Refer to precise examples. (200-250 words)*

Supports de la séquence :

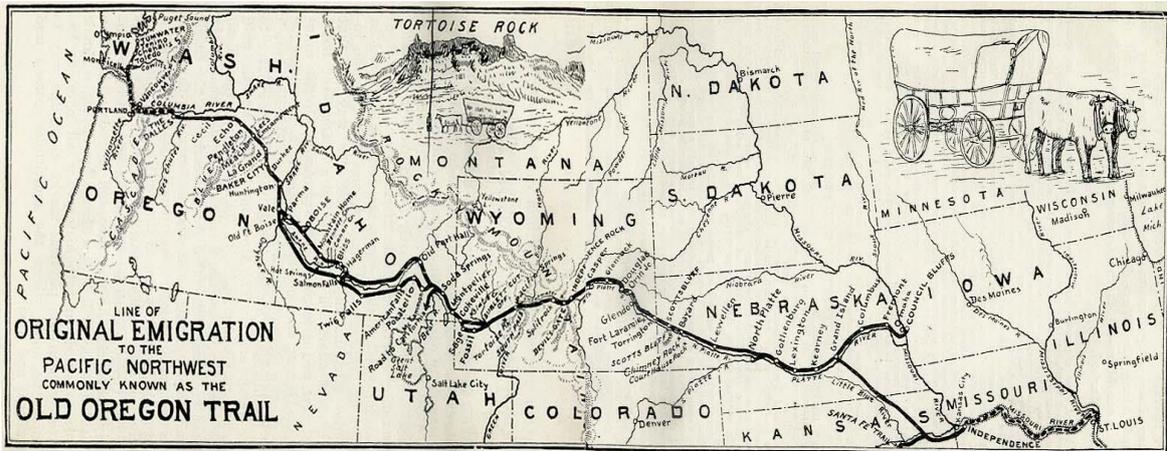
- Photo de John Ford's Point, associée à l'introduction musicale du western *The Good, The Bad and the Ugly*, 1966
- Bande-annonce du film *How the West was won*, John Ford, 1962
- Bande-annonce du film *The Lone Ranger*, Gore Verbinski, 2013
- Carte *The Old Oregon Trail*
- Texte extrait du journal intime de Mary E. Munkers, *Crossing the Plains in 1846*
- Tableau de John Gast, *American Progress*, 1872
- Extrait du discours de John Fitzgerald Kennedy à la Convention Démocrate de 1960, *The New Frontier Speech*

Document 3B : Intitulé de la production intermédiaire et consignes ciblées

Explain how traditional westerns such as *How the West was won* were actually caricatures / stereotypes. Compare with more modern visions of the Wild West.

- Mention the typical « ingredients » of a western (characters and roles / setting / historical references...)
- Explain why the film-makers would use such devices
- Compare traditional westerns and more modern versions / give examples .

Document 3C : Document proposé en lien avec la séquence



The Old Oregon Trail (1852-1906), by Ezra Meeker, Fourth Edition 1907

Document 3D : American progress, *The Spirit of the Frontier*, John Gast, 1872



Document 3E : Extrait du texte *Crossing the Plains in 1846*, Mary Elizabeth Munkers

After we left Missouri, all the buildings I remember seeing were Forts Laramie, Birdges and Hall. As this was but the second year of « Crossing the Plains », the way before us was much of it through a wilderness and over a trackless plain. (...)

We had no trouble with the Indians but we did have one awful scare. It was when we were in Utah. All at once our train seemed to be surrounded on all sides by mounted Indians ! It was a war party going out to fight another tribe. I do believe there were ten thousand of them and we thought it was the last of us, but when they had seen us all they wanted to, they gave a whoop and a yell and away they clattered !

Of those long weary months I cannot clearly tell. I know it was April when we started and October when we reached the place that was to be our home in Oregon. Sometimes we stopped

several days in camp where we found plenty of water and good grazing and while the teams rested and fed up, the men fixed up the wagons and helped the women wash and prepare food for the next drive ahead. Then there were days we toiled over the arid plains till far into the night to reach the life-giving water that was a necessity to us and to our trains. (...) Many a time our simple meals were cooked over a fire of buffalo chips and sage brush. The weather did not cause as much trouble. I recall but one real storm. It was on the Platte River in Nebraska. We were in a camp on the bank of the river when it came on. The wind blew a hurricane ! (...) Every tent was blown down. No one was seriously hurt, though a babe was narrowly missed by a falling tent pole. The men chained the wagons together to hold them from being blown into the river. Our camp belongings were blown helter skelter over the country around about and our stock was stampeded 'till it took all the next day to get them rounded up.

But after all, we had but few hardships compared with some of the emigrant trains. Some years, you know, there was cholera that wiped out entire families and trains that were raided by Indians and too, there were times when the oxen were diseased and died leaving families stranded on the plains.

In the early Autumn we Reached the Columbia River and we drove down through the Barlow Pass and came into the Willamette Valley. We made camp there where the Swartz place is now. Father was anxious to secure a place where he could have shelter for the invalid mother and when he found a chance to buy out a homesteader (a man by the name of Anderson) he was glad to pay him his price (\$ 1000) and take possession at once. The place was on Mill Creek, four miles east of Salem. There was a comfortable log house of two rooms, a log barn and ten of the 640 acres was farmed. Thus, before the winter rains came on we were snugly settled.

Document 3F : L'entrée culturelle dans les programmes de Langues vivantes au lycée : le traitement des notions. Séminaire annuel du groupe Langues vivantes de l'Inspection générale, septembre 2016

4. Articuler apport de connaissances et construction de compétences

Si nous avons souvent répété qu'il était important d'entrer dans la langue par la culture, il est tout aussi nécessaire de rappeler que la découverte de la culture sert l'apprentissage de la langue et que celui-ci reste bien la finalité de notre enseignement. Quelles que soient les compétences en jeu, de réception ou d'expression, le travail par notions, qui favorise l'entrée culturelle, doit donner lieu à un véritable apprentissage des méthodes de compréhension et des techniques d'expression. La première conséquence est l'importance donnée aux documents. Ceux-ci ne sont pas des prétextes, ils doivent faire l'objet d'une analyse précise pour donner lieu à une compréhension fine. Et ce, d'une part, pour éviter contresens ou compréhension superficielle qui conduiraient ensuite à un raisonnement faux de l'élève, mais aussi pour lui apprendre, par mimétisme, à exprimer une pensée et un avis construits. Décrypter avec lui comment le sens émerge d'un texte, d'une image, quels sont les moyens mis en œuvre dans le document pour

convaincre, émouvoir, expliquer, éventuellement manipuler le lecteur ou le spectateur, sont autant de moyens pour l'élève, ensuite, de se construire une série d'outils d'expression pour nuancer et enrichir la sienne. Comprendre la cause de l'effet produit sur lui par des documents est la meilleure façon de le rendre conscient des effets que sa propre expression peut produire par l'utilisation des mêmes moyens. Les concours d'élocution autrefois, les débats citoyens aujourd'hui, ne sont formateurs que s'ils ont été nourris de la lecture, de l'analyse de modèles d'argumentation. L'élève apprend à s'exprimer par mimétisme. (...)

Le document doit donc être exploité pour lui-même, puis dans sa confrontation avec les autres, pour nourrir une problématique, et non pas être directement et artificiellement relié à la notion. Le lien direct à la notion conduit à en avoir une lecture biaisée, tronquée, rapide, ce qui restreint considérablement les progrès en termes de compréhension comme en termes d'expression. De compréhension, c'est une évidence puisque n'est vu dans le document que son rapport à un étiquetage général. D'expression aussi, car l'élève est invité à ne manipuler qu'une série d'expressions répétitives et figées (...). Et cela ne vaut pas seulement pour le travail sur l'argumentation ; l'expression du jugement artistique ou de l'avis personnel mérite tout autant d'être travaillée pour sortir là aussi du « j'aime / je n'aime pas, d'accord / pas d'accord ».

B) PRESENTATION ET CONSEILS – CAPES 2022 EPREUVE ORALE 1

Oraux 2022 – Oral 1 -Epreuve de Leçon - présentation et conseils

Le présent document, produit par le Directoire du CAPES externe d'anglais, vise à aider préparateurs et futurs candidats à s'approprier au mieux l'épreuve d'oral de Leçon du Capes réformé. Il ne s'agit pas d'un texte officiel, mais d'une explicitation de la logique de la consigne et des attentes générales.

1) Première partie, en anglais

1.1. Le dossier

Il est donné au candidat :

- un document audio ou vidéo, appelé document « A », obligatoire et central ;
- deux documents de nature différente de A, appelés « B1 » et « B2 », également exploitables dans le cadre d'une séance de cours ; le candidat doit choisir un de ces deux documents B seulement. Ce document est plus secondaire.

Le sujet précise également des « éléments de contexte » : niveau, axe, problématique de la séquence et tâche de fin de projet.

1.2. Exposé du candidat

Le candidat restitue un *passage* du document A, dont la délimitation lui est précisée sur le sujet. Il analyse et commente ensuite le document A *dans son ensemble*, puis il présente le document B retenu, et explicite son choix en le replaçant dans la perspective d'une exploitation en classe.

Il est recommandé aux candidats d'organiser leurs 15 minutes d'exposé en anglais de la manière suivante :

- Brève présentation du document A (nature, source, époque), et situation rapide du passage à resituer.
Temps conseillé : 1mn.
- Restitution du passage : temps conseillé : 4mn. Il est attendu du candidat une reformulation (plutôt que de citer les paroles), afin de montrer une vraie compréhension ; il s'agit de médiation dans la même langue. Le style indirect est donc de mise, par exemple, plutôt que le discours direct, l'attitude pouvant être précisée si besoin (*complains / retorts / etc.*). L'objectif est d'évaluer une capacité de compréhension, de discrimination auditive ; aucune analyse n'est donc en œuvre à ce stade.

Le candidat indiquera clairement qu'il commence la restitution, puis qu'il la termine et passe à l'analyse des documents.
- Analyse et commentaire : il s'agit de proposer ici une analyse problématisée des documents par rapport aux éléments de contexte. Temps conseillé : 8mn pour le document A, puis 2mn pour le document B retenu (dont la justification du choix de ce document).

1.3. Précision sur l'entretien portant sur la première partie

L'entretien, de 15 minutes maximum, peut porter sur tout élément de l'exposé, dont la restitution.

1.4. Précision sur l'évaluation de la qualité de la langue

La qualité de la langue anglaise est évaluée sur l'ensemble de la première partie. Il est normal que le candidat regarde plus attentivement ses notes durant la restitution, mais il est important de rester dans une démarche de communication.

2) Seconde partie, en français

Dans la seconde partie, le candidat « présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre » (arrêté officiel). Cette séance repose sur l'exploitation du document A et du document B retenu. Pour structurer l'exposé, il est recommandé de procéder de la manière suivante :

- Montrer l'apport de la séance par rapport aux objectifs de la tâche de fin de projet. Cette étape invite également à situer brièvement la séance dans la séquence, en justifiant le choix : se trouve-t-elle en début, vers le milieu, ou en fin ?
- Identifier les principaux objectifs de la séance (linguistiques, pragmatiques, culturels, et s'il y a lieu, l'objectif citoyen)
- Présenter les étapes de mise en œuvre, les modalités de travail. L'exploitation proposée précise des activités de réception et de production, qui prennent en compte les objectifs annoncés pour la séance. Un minutage précis n'est pas attendu ; le jury prendra surtout en compte la cohérence interne et externe du projet, à savoir le développement proposé au sein de la séance ainsi que la place de cette dernière au sein du projet plus global (à quelle étape du projet correspond la séance).